

FAQ sur le concept de protection dans le tennis 13.1 adapté avec effet au 20 décembre 2021

Applicable à partir du : 20 décembre 2021 dans toute la Suisse, des changements à la version précédente sont marqués en rouge.

Des exceptions sont possibles au niveau cantonal. Il est donc préférable de s'adresser au service d'information de l'autorité sanitaire de votre canton pour toute question spécifique ([liste des contacts](#)).

Que signifie « obligation de certificat » et « règle des 2G et 2G+ » (guéri, vacciné ou testé) ? Que signifie « valide » et comment apporter et présenter la preuve ?

Toutes les informations à ce sujet peuvent être consultées ici

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/covid-zertifikat.html>

Les installations sportives en intérieur doivent uniquement vérifier la validité du certificat.

L'obligation de certificat s'applique-t-elle également aux courts extérieurs des clubs de tennis ?

Non, le tennis peut être pratiqué à l'extérieur sans certificat. Le masque doit toutefois être porté dans le clubhouse.

Qui décide entre « 2G avec masque » ou « 2G+ sans masque » ?

Le gérant de la halle de tennis décide de façon générale ou par journée quelle règle est valable. Soit l'obligation de certificat 2G (certificat de vaccination ou de guérison) avec masque obligatoire OU 2G+ (certificat de test valable ou certificat de guérison/vaccination ne datant pas de plus de 120 jours) sans masque obligatoire.

Quelles exceptions existe-t-il ?

Les personnes de moins de 16 ans n'ont pas besoin de présenter de certificat valable et ne sont pas obligées de porter de masque. Il y a une exception pour les collaborateurs engagés, c'est-à-dire pour les entraîneurs qui sont employés comme organisateur de l'entraînement ou comme gérant de la halle de tennis. Il y a une autre exception pour les compétitrices et les compétiteurs :

- Pour les détentrices et détenteurs de Swiss Olympic Card (sauf les officiels et les techniciens), seule l'obligation de certificat 3G est valable et le port du masque n'est pas obligatoire. Voir la liste des détentrices et détenteurs de Swiss Olympic Card <https://www.swissolympic.ch/athleten-trainer/swiss-olympic-card/card-inhaber?searchId=2702>
- Pour les membres d'équipes interclubs de ligue nationale A, B et C actives, seule l'obligation de certificat 3G est valable et le port du masque n'est pas obligatoire. L'installation de tennis peut demander une confirmation écrite du club.

Les exceptions citées sont valables pour les deux variantes, c'est-à-dire pour 2G et pour 2G+.

Les professeurs de tennis doivent-ils avoir un certificat valide pour travailler en salle ?

Non, tout comme les employés du secteur de la restauration, les enseignants de tennis employés sont exemptés de l'obligation de certificat. Les mêmes règles s'appliquent aux entraîneurs de tennis indépendants qu'aux joueurs de tennis, c'est-à-dire qu'ils doivent présenter un certificat valide.

Est-ce que les personnes non vaccinées peuvent encore jouer en salle ?

Seulement si ce sont des compétitrices et compétiteurs testés ou des professeurs de tennis pendant leurs heures de travail (pour autant que l'employeur l'autorise).

Est-il encore possible d'organiser des tournois officiels ?

Les tournois officiels peuvent être disputés sans masque. Cela signifie que l'on tient compte de la règle 2G+ (2G avec certificat de test valable ou certificat de guérison/vaccination ne datant pas de plus de 120 jours). Les exceptions ci-dessus ne sont valables que pour les tournois.

Comment une salle de tennis doit-elle assurer le contrôle des certificats?

Le gouvernement fédéral exige un contrôle à l'entrée. Il ne suffit pas d'informer les membres et de suspendre des affiches correspondantes ou de faire appel à la responsabilité individuelle des joueurs. La police peut infliger des amendes en cas d'infraction à ces règles.

Nous sommes un club de tennis avec une structure gonflable en hiver. Nous n'avons pas de réception, ni un restaurant avec du personnel susceptible de contrôler les certificats. Comment devons-nous mettre en œuvre l'obligation de certificat?

Vous devez le mettre en œuvre de la même manière qu'un centre de tennis ou un restaurant. Le gouvernement fédéral ne prévoit aucune exception. La validité du certificat doit être vérifiée pour tous les joueurs de tennis de plus de 16 ans.